VENTES A L'ENCAN.

Stoudback & Stern

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE —DE— RECEVEUR.

Mme A. Swanson versus Mutual Realty & Loan Corporation.

No 63,304—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans - Division B.

PAR STROUDBACK & STERN—Léonard L. Stern, Encanteur.—Bureau No 831 rue Gravier—JEUDI, le 14 février 1901, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre signé le 31 décembre 1900 par l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée :

1° Un certain lot de terre ensemble avec tous les droits, voies, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant situé, s'étendant et étant dans le fond du second district de cette ville, désigné par le numéro soixante quarante quatre et borné par la Promenade Carondelet, les rues Galvez St Louis et Johnson, mesurant vingt huit pieds de face à la rue St Louis sur soixante seize pieds de profondeur et face à la rue Johnson, desquelles il forme l'encoignure, d'après un plan par Allen d'Hémécourt, levé, daté le 18 juillet 1853 et déposé dans le bureau de P. O. Cuvillier le 19 octobre 1853, les améliorations comprenant un cottage double en bois couvert en ardoises, connu comme les Nos 2101 et 2103 rue St Louis, contenant de chaque côté trois chambres, hangar, citerne, etc., banquettes et cours pavées.

2° Deux certains lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et servitudes y appartenant ou de quelque façon en dépendant situés dans le Troisième District de cette ville dans l'îlot borné par les rues Urquhart, Piété, Moreau et Désiré, mesurant chacun vingt-six pieds quatre pouces et demi de face sur la rue Désiré par cent vingt pieds de profondeur parallèles et désignés par les Nos neuf et dix sur un devis annexé par les Nos neuf et dix sur un devis annexé à un acte passé par-devant A. Denuzé à un acte passé par-devant A. Descourt, notaire, daté le 2 décembre 1899.

3° Un certain lot de terre, situé, s'étendant et étant dans le troisième district de cette ville, désigné par le numéro dix de l'îlot numéro six qui est borné par les rues Moreau (ci-devant Chartres), Causseaux ou Royale, Forstall et Reynes, sur un plan fait par C. A. De Armas, daté le trente septembre 1869, et déposé dans le bureau de T. Guyol, ancien notaire en cette ville. Ledit lot mesurant vingt-six pieds quatre pouces et trois lignes de face sur la rue Forstall par soixante et onze pieds six pouces de profondeur.

EFFETS MOBILIERS.

Le même jour après la vente des propriétés immobilières, nous offrirons un lot d'effets mobiliers et contenant d'un bureau contenant d'un coffre-fort, "Remington Typewriter" et meubles de bureaux No 406 Bâtisse Hennen où ils pourront être inspectés. Aussi un lot de billets dûs à la corporation.

Conditions—Comptant. Acte de vente et tous les timbres de revenu aux frais de l'acquéreur par devant James E. Gibson, notaire; plus dépôt comptant de dix pour cent requis au moment de l'adjudication.

D M. Shelors, avocat pour le Recevour.
13 jan—13 20 27—fév 3 10 14

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Résidence de Choix et Propriétés pour placements. Bien situés.

La maison double à deux étages, Nos 1444 et 1446 rue Ste Marie, Entre Prytania et Colisée

Et la maison simple en bois à deux étages avec mansarde No 1734 rue Terpsichore, Entre Carondelet et Baronne.

Emilie M. D. Gonzales versus Walter A. Brandao, tuteur datif.

No 64,047—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division A.

PAR STROUDBACK & STERN—Léonard L. Stern, Encanteur — JEUDI, le 7 mars 1901, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu le 28 janvier 1901, par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée ci-après décrite à savoir:

1° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlot borné par les rues Ste-Marie, Prytania, Colisée et St-André; lequel dit lot est désigné par le No deux et mesurant 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue Ste-Marie sur les profondeurs ci-après à savoir: 116 pieds 7 pouces 3 lignes sur la ligne du côté du lot No un et 115 pieds 11 pouces 6 lignes sur la ligne de l'autre côté.

Les améliorations comprennent une jolie résidence moderne double en bois à deux étages, couverte en ardoises, retirée, en arrière d'une barrière en fer avec ornements et ayant une jolie cour pavée garnie devant allée et banquette pavées. La maison, contenant de chaque côté beaux salons doubles à arches, vestibule avec escalier, salle à manger, cuisine et office, galeries sur le devant et dans le fond, quatre chambres à coucher et chambres à bain, hangar, citerne, etc., dans la cour. Le tout en bonne condition entouré de lignes de chars dans un des voisinages les plus agréables de la ville, et connu comme Nos 1444 et 1446 rue Ste-Marie. No 1444 est à bail jusqu'au 30 septembre 1902 pour $25 par mois et le No 1446 au 30 septembre 1902 à $27 par mois.

2° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'îlot No 243 borné par les rues Terpsichore, Carondelet autrefois (Appolo), Baronne, autrefois (Bacchus) et Euterpe, désigné par la lettre K sur un devis d'arpentage annexé à un acte passé pardevant Wm. Graham, ancien notaire en cette ville, le 20 mai 1858 et mesurant 30 pieds de face à la rue Terpsichore sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations, comprennent une jolie résidence en bois, simple, à deux étages avec mansarde et couverte en ardoises, contenant en rez de-chaussée vestibule, salons à arche, petite chambre dans le vestibule avec escalier, salle à manger, cave, office, cuisine, chambre pour blanchissage et vestibule dans le fond avec escalier; le deuxième étage contenant six chambres à coucher, vestibule avec escalier, chambres à bain, cabines, vestibule avec escalier dans le fond, galeries sur le devant et dans le fond, la mansarde contenant une grande chambre et une petite chambre pour malles; la cour et la basquette sont pavées en ciment. Grande citerne à deux étages et hangar dans la cour, la maison est admirablement construite, avec gaz partout, retirée de la banquette avec jolie barrière en fer sur la façade; la maison est en bon état et est susceptible de rapporter $50 par mois.

Conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance en un ou en un et deux ans à l'option de l'acquéreur ladite balance devant être représentée par billet ou billets d'acquéreurs, portant huit pour cent d'intérêt par an de la date jusqu'au paiement, devant être garantie par liens et privilèges du vendeur sur la propriété vendue les actes de vente devant contenir toutes les clauses usuelles de sécurité, le pacte de non aliénation, le transfert et la livraison des polices d'assurance un dépôt de dix pour cent comptant est requis au moment de l'adjudication. Acte de vente et tous les timbres du revenu aux frais des acquéreurs, par devant Joseph L. Taylor, notaire.

Jos. P. Hecker, avocat.
3 fév—3 10 17 24—mars 2 7

CHARBON

Cannel Breckenridge.
Charbon Pittsburg.
Charbon Alabama.
Charbon Anthracite.
Coke de gaz et de fonderie
EN VETE CHEZ—
W. G. COYLE & CIE.
623 rue Carondelet coin Union

VENTE A L'ENCAN

Denis & Danziger.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Cottages Doubles et Simples, Nos 2040 et 2042 rue Poydras, encoignure de la rue Prieur.

Nos 2044 et 2046 rue Poydras, entre les rues Prieur et Johnson

No 1924 rue Lafayette et No 1793 rue Cypress, entre les rues Claiborne et Derbigny.

Succession de Charles Weisler et sa femme décédés, Mme Mary Folger

Nos 63,016 et 63,027 — Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DENIS & DANZIGER—H. H. Hodgson, Encanteur—Bureau No 134 rue Carondelet—MARDI, le 12 mars 1901, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu le 31 janvier 1901, et signé le 7 février 1901 par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la susdite cour, Division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée les propriétés ci-après décrites, à savoir:

1° Le cottage en bois Nos 2040 et 2042 rue Poydras, encoignure de la rue Prieur, contenant de chaque côté 4 chambres, galeries, hangar, etc., et plus loin décrit comme un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations là-dessus situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlot borné par les rues Poydras, S. Prieur, S. Johnson et Lafayette, désigné par le No 20 sur un devis par D. M. Brosnan, député voyer de ville, daté le 7 septembre 1900, le dit lot formant l'encoignure des rues Poydras et S. Prieur et mesurant d'après le dit devis, M A. 30 pieds 3 pouces de face sur la rue Poydras par 30 pieds de largeur sur la ligne du fond le divisant du lot No 1; 103 pieds 1 pouce 3 lignes de profondeur et face sur la rue S Prieur et 101 pieds 5 pouces de profondeur sur la ligne le divisant du lot No 19, et sur la ligne de coté contigu au lot No 19,11 y a une allée mesurant 3 pieds de face sur la rue Poydras, s'étendant en arrière d'une distance de 58 pieds 3 pouces qui est pour l'usage en commun dudit lot No 20 et dudit lot contigu No 19.

2° Le cottage en bois Nos 2044 et 2046 rue Poydras, entre les rues S. Prieur et S. Johnson, contenant de chaque côté 4 chambres, galerie, hangar, etc., et plus loin décrit comme un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations là dessus, situé dans le même district et lot et contigu à la propriété premièrement décrite, désigné par le No 19 sur le devis ci-dessus mentionné par D. M. Brosnan, député voyer de ville, et mesurant d'après cela M. A., 30 pieds 3 pouces de face à la rue Poydras, 30 pieds de largeur sur la ligne du fond le divisant du lot No 2. 101 pieds 5 pouces de profondeur sur la ligne le divisant du lot No 20 et 99 pieds 8 pouces 6 lignes de profondeur sur la ligne le divisant du lot No 18. et ayant l'usage d'une allée en commun avec ledit lot No 20 ci-dessus mentionné mesurant 3 pieds de face sur la rue Poydras et s'étendant en arrière à une distance de 58 pieds 3 pouces, laquelle dite allée appartenant et formant partie dudit lot contigu No 20.

Les cottages ci-dessus sont maintenant loués à $10 par mois chaque côté et sont de placements excellents.

3° Les cottages simples Nos 1924 rue Lafayette et 1793 rue Cypress, entre les rues Claiborne et Derbigny. No 1924 rue Lafayette est un cottage simple en bois contenant 3 chambres, citerne, hangar etc., et 1793 rue Cypress est un cottage simple contenant 3 chambres, hangar, citerne, etc, et la propriété est plus loin décrite comme un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations là dessus, situé dans le Premier District de cette ville dans l'îlot borné par les rues Cypress, Lafayette, Claiborne et Derbigny, désigné par le No 8. d'après le plan de L. H. Pilié, député voyer de ville, daté le 3 janvier 1845 et déposé dans le bureau de Achille Chiappella, ancien notaire en cette ville et mesurant, en M. A., 25 pieds 7 pouces de face à la rue Cypress, 25 pieds 7 pouces 4 lignes de face à la rue Lafayette et s'étendant en profondeur de la rue Cypress à la rue Lafayette par 119 pieds 2 pouces 7 lignes sur la ligne de division du lot No 7 et 116 pieds 11 pouces 2 lignes sur la ligne de division du lot No 9.

Bonnes demeures en placements payant.

Conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance en un crédit garanti par billets portant 8 pour cent d'intérêt par an payable en 1, 2 et 3 ans et portant les clauses usuelles de sécurité, et les acquéreurs payant les taxes dues et exigibles en 1901 au-dessus et en plus du prix de l'adjudication: 10 pour cent comptant au moment de l'adjudication.

Actes de vente moiunant les timbres du revenu intérieur des E. U. pardevant Jos. D. Taylor, notaire, aux frais des acquéreurs.

Geo W. Flynn, avocat.
9 fév—9 10 17 24—mars 3 10 à date

ANNONCE JUDICIAIRE

LA BATISSE EN BRIQUES

A TROIS ETAGES,

OCCUPEE COMME

Un magasin de Thé et de Café, Buanderie et Résidence.

DANS UN VOISINAGE BIEN PEUPLE

—CONNUE COMME LES—

Nos 639 et 641 rue Ste-Anne

—ET—

800 rue Royale.

Formant l'encoignure desdites deux rues.

SUCCESSION DE FEU J. F. LANGUILLE.

No 531—Vingt neuvième Cour Judiciaire de District, Paroisse de St-Bernard.

PAR DENIS & DANZIGER—H. H. Hodgson, Encanteur—Bureau 134 rue Carondelet—MARDI, le 5 mars 1901, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de l'Hon. Robert Hingle, juge de la susdite cour, signé le 28 janvier 1901, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

La bâtisse en briques à trois étages connue comme les Nos 639 et 641 rue Ste Anne et 800 rue Royale, maintenant occupée au rez-de-chaussée par un magasin de thé et de café et de buanderie et contenant quelque 12 chambres, escalier dans le vestibule, galeries sur la façade et sur le côté, et plus loin décrit comme un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le deuxième district de cette ville, dans l'îlot borné par les rues Royale, Ste-Anne, Dumaine et Chartres, et mesurant 24 pieds plus ou moins de face à la rue Ste Anne sur une profondeur et façade de 54 pieds plus ou moins sur la rue Royale et formant l'encoignure des rues Royale et Ste-Anne.

La propriété est bien située, seulement à une courte distance de la rue du Canal de dans un excellent endroit pour les affaires et placement payant.

Conditions—Un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur, et la balance en un crédit de 1 et 2 ans représenté par des billets de l'acquéreur portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garantis par hypothèque conventionelle et liens de vendeur sur ladite propriété ensemble avec toutes les clauses usuelles de sécurité, le pacte de non-aliénation, le cas échéant de 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès judiciaire, le transfert de la police d'assurance au porteur des billets hypothécaires et l'acquéreur assumant les taxes de 1901 en plus et au-dessus de son enchère et devant payer les timbres du Revenu Intérieur des E. U. sur l'acte de vente et devant faire un dépôt de dix pour cent avec l'encanteur au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant E. J. Bernett, notaire aux frais de l'acquéreur.

30 janv—30—fév 3 10 17 24—mars 2 4 5

ANNONCE JUDICIAIRE

Harry H. Hodgson.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Trois Chars de Bois de Construction de Pins Jaune.

AU QUAI WESTWEGO.

MERCREDI, 13 FEVRIER 1901.

PAR HARRY H. HODGSON, Encanteur, Bureau 732 rue Commune—MERCREDI le 13 février 1901, à midi au quai de Westwego, Texas et Pacific RR. Cie sous l'acte No 124 de 1890 il sera vendu à l'enchère publique:

Trois chars bois de construction, de midi sans originairement destiné y à être exporté au Havre, France consignés à l'ordre notifié Lauzan à Monte Nouvelle-Orléans. La vente pour couvrir le fret et les frais.

Les personnes désirant assister à la vente ou inspecter les planches prendront le bateau passeur à la tête de la rue Walnut au dessus du Parc Audubon.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VENTES A L'ENCAN.

Harry H. Hodgson.

ANNONCE JUDICIAIRE.

JOLI COTTAGE

617 avenue des Champs-Elysées, à l'encan, JEUDI, 14 Février 1901.

PAR HARRY H. HODGSON, Encanteur Bureau, 732 rue Commune,

JEUDI, le 14 février 1901, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières No 840 rue Commune, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, agissant pour l'Hon. John St Paul, juge de la Division C, alors absent en congé, daté le 9 octobre 1900, et selon un ordre supplémentaire de la Division C, daté le 2 janvier 1901, dossier No 62,823, pour le compte de la succession d'Oscar Masenat, à l'enchère publique, il sera vendu:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlot No 747 borné par les rues des Champs-Elysées, Marigny, Desrigny et Claiborne, le dit lot est désigné par le No 5 sur un plan de C. A. De Armas, voyer, daté le 23 mai 1873, et mesurant 29 pieds 1 pouce et 3 lignes de face à la rue des Champs-Elysées sur 111 pieds 9 pouces 5 lignes de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent d'un cottage en bois couvert en ardois s, connu comme le No 1617 avenue des Champs-Elysées, contenant 8 chambres.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, la balance, en un et deux ans avec 8 pour cent d'intérêt et toutes les clauses habituelles de sécurité; l'acquéreur devant assumer en plus les taxes pour 1901 et faire un dépôt de 10 pour cent comptant au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant Félix J. Dreyfus, notaire, aux frais de l'acquéreur, insérant les timbres du Revenu Intérieur.

10 janv—10 13 20 27—fév—3 10 14

J. L. Onorato.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Bon placement de propriété dans le Premier District, Nos 432-34 rue Howard et Nos 1928—30, rue Gravier. Succession de Matthew Gorbach.

No 55 898—Cour Civile de District.

EN VERTU d'un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Division A, Cour Civile de District, paroisse d'Orléans le dit ordre daté et signé le 2 janvier 1901, et adressé à J. L. Onorato, encanteur, je vendrai à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, MARDI, le 12 février 1901, à midi la suivante propriété:

1° Un certain lot on portion de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations, etc., situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Howard, Gravier, Liberté et Perdido, lequel dit lot ou portion de terre mesurant, en mesure américaine, 38 pieds 5 pouces et 4 lignes de face à ladite rue Howard, sur 106 pieds 7 pouces de profondeur entre lignes parallèles; étant le tout du lot No 21 et une partie du lot No 22 sur un plan dressé par Joseph Pilié, voyer, le 12 mai 1837, et déposé en l'étude de L. Ferrand, alors un notaire en cette ville. Les améliorations portant les numéros municipaux 432-34 rue Howard.

2° Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations, etc., situé dans le premier district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Gravier, Franklin, Perdido et Basin, désigné par le No 4 sur un plan par L. Riesenstein, voyer, daté le 5 avril 1858, déposé en l'étude de T. Guyot, ancien notaire en cette ville sous le No 300. Ledit lot figure sur ledit plan par le No 4, et a, en mesure américaine, 26 pieds 3 pouces de face à la rue Gravier, la même largeur dans le fond sur une profondeur de 68 pieds 8 pouces et est borné dans le fond par une allée commune audit lot et à d'autres, 4 pieds 5 pouces de largeur. Les améliorations portent les Nos municipaux 1928-30 rue Gravier.

Conditions—Une demie ou plus comptant, la balance en un an payable en un an avec 8 pour cent par an d'intérêt de la date jusqu'au paiement, garantie par liens et privilèges de vendeurs sur la propriété vendue, avec toutes les clauses usuelles d'honoraires d'avocats et assurance, les acquéreurs devant déposer entre les mains de l'encanteur 10 pour cent du prix au moment de l'adjudication et assumant le paiement en plus et au-dessus du prix d'achat des taxes de juillet et l'Etat pour 1901, et les timbres du revenu intérieur des Etats-Unis.

Actes de vente pardevant Emanuel L Weil, notaire de cette ville aux frais des acquéreurs.

J. L. ONORATO,
Courtier de propriétés foncières et encanteur, 303 rue Baronne.
6 jan—6 13 20 27—fév 3 10 12

Macon&Kernaghan

ANNONCE JUDICIAIRE.

Elégante Résidence en Bois à deux étages

Et vaste terrain No 1631 avenue de l'Esplanade

A l'Encoignure N.-E. de la rue Derbigny et beau lot contigu sur la rue Derbigny.

Succession de Alfred E. Lionnet.

No 63,956 Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR MACON & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau No 138 rue Carondelet—JEUDI, le 7 mars 1901, à midi, à la Bourse des Propriétés foncières, No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre signé le 29 janvier 1901, de l'Hon. John St Paul, juge de la susdite Cour Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée la suivante décrite propriété, à savoir:

1° L'élégante résidence en bois à deux étages No 1631 avenue Esplanade, à l'encoignure N. E de la rue Derbigny, dans le Troisième District de cette ville dans l'îlot borné par les rues Esplanade, Roclerse, Claiborne et Derbigny. Elle est retirée de la banquette, sous une jolie barrière en fer et contient vaste galeries, vestibules, salons avec cheminées en marbre, bibliothèque, salle à manger, latrines en porcelaine, cuisine, chambres à domestiques au rez de chaussée, six chambres à coucher, cabinet de toilette et chambre à bains au second étage. Mansarde et autres chambres dans le fond. Le terrain est vaste et consiste d'un jardin, pelouse et allées.

La terre est désignée par la lettre D d'après un devis d'arpentage fait par H. C. Brown, assistant-voyer de ville, le 26 septembre 1894, annexé pour référence à un inventaire dans la succession de P. G. T. Beauregard par C. T. Smith, notaire, le 2 octobre 1894, mesurant 64 pieds de face à l'avenue de l'Esplanade sur 158 pieds 11 pouces 3 lignes de profondeur et façade sur la rue Derbigny, de là sur une ligne courant vers la rue Claiborne et parallèle à la rue Esplanade 100 pieds, de là sur une ligne courant vers l'avenue Esplanade et parallèle à la rue Derbigny 28 pieds 11 pouces 3 lignes, de là sur une ligne courant vers la rue Derbigny et parallèle à l'avenue de l'Esplanade 36 pieds, de là sur une ligne courant vers l'avenue Esplanade et parallèle à la rue Derbigny 130 pieds, une des plus élégantes et des mieux situées résidence sur l'avenue Esplanade, avec chars électriques maintenant en mouvement; elle n'est à pas plus de cinq minutes de trajet de la rue du Canal.

2° Un beau lot à bâtir contigu à la propriété ci-dessus décrite dans le fond, dans le même district et îlet désigné par la lettre C sur le devis ci-dessus mentionné par H. C. Brown et mesurant d'après cela 31 pieds 5 pouces 6 lignes de face à la rue Derbigny sur 100 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Une jolie demeure ou placement augmentant de valeur touchant à l'avenue de l'Esplanade.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance du prix, si y en a en un crédit de un, deux et trois ans, représenté par des billets de l'acquéreur portant intérêt au taux de six pour cent par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garanti par privilège du vendeur et hypothèques spéciale sur la propriété vendue avec toutes les autres clauses usuelles de sécurité dans les actes de vente. L'acquéreur devant conserver les bâtisses assurées pour le montant des billets, de transférer les polices d'assurance au porteur ou porteurs des billets; d'acquitter les taxes pour l'année présente 1901, en plus et au-dessus du prix de l'adjudication. Dix pour cent comptant requis des acquéreurs au moment de l'adjudication.

Actes de vente pardevant E. Grima, notaire, payant les timbres du revenu, aux frais de l'acquéreur.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

JOLI COTTAGE

2318 avenue Cleveland.

PAR MACON & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau No 138 rue Carondelet—JEUDI, 7 mars 1901, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, il sera vendu à l'encan, en vertu d'un ordre daté le 29 janvier 1901, de l'Honorable Geo. H Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la suivante décrite propriété, à savoir:

Le joli cottage simple en bois à un étage, No 2318 avenue Cleveland, dans le premier District de cette ville, dans l'îlet borné par l'avenue Cleveland et les rues Palmyra, Mire et Tonti, contenant deux chambres, citerne, hangar, etc. Le lot de terre sur lequel les améliorations sont construites est décrit par le No 6, et mesurant 27 pieds 1 pouce de face sur l'avenue Cleveland par 105 pieds 10 pouces 3 lignes de profondeur. Le lot est bien remblayé et la bâtisse récemment consumite. Il y a place suffisante pour des améliorations additionnelles. Le voisinage est bon et à proximité de plusieurs avantages.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance en un et deux ans de crédit, pour des billets spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeurs, portant huit pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement final ainsi pour cent honoraires d'avocat en cas de procès pour enforcer le paiement des billets, les améliorations devant être conservées assurées et la police transférée au porteur ou porteurs des billets, et l'acquéreur devant payer les taxes dues et exigibles en 1901, en plus et au-dessus du prix de l'adjudication, 10 pour cent comptant requis au moment de la vente. Acte de vente pardevant J. J. Westfe, notaire insérant les timbres du Revenu, aux frais de l'acquéreur.

McClelkey et Benedict, avocats.
3 fév—3 10 17 24—mars 3 7

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le Sheriff de meubles de maison assortis, etc.

John Davidson, agent, vs Henry Arnauld.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans. No 63,714—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le MARDI, 12 février 1901, à 10:30 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir:

A mon entrepôt, rue Ste-Anne entre les rues Royale et Chartres—

Un lot de meubles de maison assortis, effets mobiliers, divers, etc., le tout d'après l'inventaire enregistré.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant [illegible] lieux.
H. B. MURRAY,
Shérif civil de la Paroisse d'Orléans.
Wm C. Malloy, avocat pour le plaignant.
1er fév—1 6 12

VENTES A L'ENCAN.

Macon&Kernaghan

ANNONCE JUDICIAIRE

L'élégante maison en briques à trois étages et mansarde No 120 RUE DAUPHINE,

Admirablement adaptée pour les affaires ou demeure,

Contigue au grand magasin de marchandises sèches de D. H. Holmes.

—ET—

Vis-à-vis celui de Shwartz, Newman & Co.,

—ET—

A une maison de la rue du Canal.

Succession du Dr Charles E. Kells.

No 48,579—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau 138 rue Carondelet — JEUDI, le 7 mars 1901, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 31 janvier 1901, de l'Hon Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci après décrite, à savoir—

La résidence en briques à trois étages avec mansarde, solidement bâtie et commodément arrangée, No 120 rue Dauphine, dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Canal, Bourbon, Dauphine et Douane, contenant vestibule, corridors, galeries, 20 chambres, cour pavée, citerne, hangar, etc.

Le lot de terre sur lequel ses améliorations sont construites et qui est vendu ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations là-dessus, tous les droits, voies, privilèges et dépendances là-dessus appartenant ou de quelque façon en dépendant est désigné comme lot D sur un devis ou certificat d'arpentage fait par J. A. d'Hemécourt, député voyer de ville, 30 mai 1879, annexé à un acte de vente passé pardevant A. Hero Jr notaire, 17 juillet 1879, d'après lequel devis on aussi le devis annexé à un acte passé pardevant E. G. Gottschalk, ancien notaire en cette ville le 16 mai 1867, le dit lot mesurant en mesure américaine, 26 pieds 6 pouces de face à la rue Dauphine par 144 pieds 8 pouces de profondeur entre lignes parallèles et est borné sur le côté vers la rue du Canal par une allée de 11 pieds 3 pouces de largeur ouvrant sur la rue Dauphine et dans le fondjpar une allée 15 pieds 2 pouces de largeur pour l'usage en commun dudit lot et du lot E, dans ledit îlet.

Ladite propriété est louée jusqu'au 30 septembre 1901 au taux de $1,620 00 par annum sous contrat verbal ou écrit. Le rez-de-chaussée garni à raison de $100 00 par mois et les étages supérieurs garnis pour $35 00 par mois, disons $135 00 par mois en tout; et que ladite propriété est vendue sujette audit bail et à la condition que l'acquéreur aura le droit de recevoir $90 00 du loyer mensuel pour le rez de chaussée et $25 00 du loyer mensuel pour les étages supérieurs.

Ladite propriété est vendue sujette à un loyer perpétuel du rez-de-chaussée, en faveur de la ville de la Nouvelle-Orléans de 6 pour cent d'intérêt par an sur un capital de $2 20?,00 que l'acquéreur peut amortir en paiement du capital, et l'acquéreur assumera ledit loyer du terrain au-dessus et en plus du prix de l'adjudication. Sa situation centrale et son excellente construction l'adapte admirablement comme résidence professionnelle ou privée ou emplacement d'affaires profitables. La rue du Canal exceptée, elle est dans une aussi bonne position qui puisse être trouvée. Non seulement elle paiera bien comme un placement, mais elle est sûrement de telle façon qu'une hausse est certaine.

Termes et conditions—Comptant, ou l'acquéreur a l'option, s'il le déclare au moment de l'adjudication, de payer un tiers ou plus comptant, et la balance du prix en deux paiements égaux, représentés par des billets à recevoir tirés par l'acquéreur à son propre ordre et par lui endossés, payables en un et deux ans respectivement, de la date de l'adjudication et portant intérêt payable annuellement au taux de 7 pour cent de ladite date jusqu'au paiement. L'acquéreur s'engageant à payer cinq pour cent honoraires d'avocat en cas de procès sur lesdits billets ou de quelque partie de cela, et de conserver la propriété assurée et de transférer la police d'assurance au porteur dudit billet ou desdits billets jusqu'au paiement final de cela. L'acte de vente devant contenir le pacte de non aliénation, et toute les clauses usuelles de sécurité, et le paiement des dits billets et l'intérêt aussi bien que ces honoraires d'avocat, frais, prime d'assurance etc., devant être garantis par privilèges de vendeur et hypothèques spéciale sur la propriété vendue. L'acquéreur devra assumer et faire le paiement de toutes les taxes de 1901 en plus et au dessus le prix de l'adjudication, et est requis de déposer 10 pour cent comptant du prix d'achat au moment de la vente

Acte de vente pardevant C. T. Soulat, notaire, incluant les timbres du revenu, aux frais de l'acquéreur.

Carroll & Carroll, avocats.
3 fév—3 10 17 24 —mars 3 7

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

JOLI COTTAGE

2318 avenue Cleveland.

PAR MACON & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau No 138 rue Carondelet—JEUDI, 7 mars 1901, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, il sera vendu à l'encan, en vertu d'un ordre daté le 29 janvier 1901, de l'Honorable Geo. H Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, dans l'affaire de Mme M. H. Mitchell, femme de Wm McGough vs Les Mineurs Mitchell, No 63,840 du dossier de la dite Cour, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Le joli cottage simple en bois à un étage, No 2318 avenue Cleveland, dans le premier District de cette ville, dans l'îlet borné par l'avenue Cleveland et les rues Palmyra, Mire et Tonti, contenant deux chambres, citerne, hangar, etc. Le lot de terre sur lequel les améliorations sont construites est décrit par le No 6, et mesurant 27 pieds 1 pouce de face sur l'avenue Cleveland par 105 pieds 10 pouces 3 lignes de profondeur. Le lot est bien remblayé et la bâtisse récemment consumite. Il y a place suffisante pour des améliorations additionnelles. Le voisinage est bon et à proximité de plusieurs avantages.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance en un et deux ans de crédit, pour des billets spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeurs, portant huit pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement final ainsi pour cent honoraires d'avocat en cas de procès pour enforcer le paiement des billets, les améliorations devant être conservées assurées et la police transférée au porteur ou porteurs des billets, et l'acquéreur devant payer les taxes dues et exigibles en 1901, en plus et au-dessus du prix de l'adjudication, 10 pour cent comptant requis au moment de la vente. Acte de vente pardevant J. J. Westfe, notaire insérant les timbres du Revenu, aux frais de l'acquéreur.

McClelkey et Benedict, avocats.
3 fév—3 10 17 24—mars 3 7

VENTES A L'ENCAN.

J. P. Hecker.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Placement de Choix dans le Sixième District.

Cottage Simple, rue Milan,

Cottage Double, 631 et 633 rue Milan, coin Laurel.

Dans l'affaire de la succession de Mme Barbara Meyer.

Nos 63,803—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. Division E.

PAR J. PAUL HECKER. Encanteur—Bureau No 731 rue Commune—JEUDI, le 21 février 1901, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, près Baronne en vertu de et conformément à un ordre daté le 18 janvier 1901 par l'Hon Geo H. Théard, juge de la Division E, dans l'affaire ci-dessus numérotée et intitulée, il sera vendu à l'enchère publique les propriétés ci-après décrites, à savoir—

Un certain morceau ou portion de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, et appartenances y appartenant situé dans le Sixième District de la Nouvelle-Orléans Lne, dans l'îlet No 148 borné par les rues Marengo, Jersey, main enact Annonciation, Milan et Laurel et mesurant soixante pieds de face sur la rue Laurel par soixante deux pieds sept pouces de profondeur et face sur la rue Milan et est composé des parties de plusieurs lots désignés par les Nos Onze et Douze sur un plan fait par A.S.Phelps, voyer sous date du 15 février 1849 et déposé pour référence dans le bureau de J E. Beard, anciennement notaire étant la même propriété acquise par la défunte Mme Barbara Armbruster, femme de Ferdinand Meyer, par acte pardevant Andrew Hero Jr, notaire le 8 février 1892 et enregistré au bureau des transferts dans le livre 117, folio 67.

Conditions—Comptant, l'acquéreur assumant toutes les taxes pour 1901 au dessus et en plus du prix de l'adjudication et devant faire un dépot comptant de dix pour cent au moment de la vente, insérant tous les timbres du Revenu Intérieur pardevant G. G. Kronenberger, notaire, aux frais de l'acquéreur.

20 janv—20 27—fév 3 10 17 21

Smith & Rosenberg

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage Simple 2321 rue Laharpe.

JEUDI, 14 février 1901, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Carond